

0860006P
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY
2 RUE EDOUARD BRANLY
86106 CHATELLERAULT CEDEX
Tel : 0549025260

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/11/2022
Réuni le : 28/11/2022
Sous la présidence de : Nicolas Laurent
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Châtellerault , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

OPHELIE A DISPARU

Date : 2ème trimestre 2022/2023
Enseignant responsable : Mme RIVAUX
Elèves concernés : TBP AGORA-AMA-MII/RPIP et 2BP REMI et AMACV

Financement :

La participation de l'établissement s'élèvera à hauteur de 115.78 €.
Une demande par le PASS CULTURE de 2300 € sera demandée, si celle-ci n'est pas accordée le projet sera annulé.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions afférents à ce projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Laurent
Prénom : Nicolas
Signé le: 01/12/2022 18:12:46

OPHELIE A DISPARU
2ème trimestre 2022/2023
BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

	DEPENSES		RECETTES
Transport : Déplacement en véhicule des intervenants	70,00 €	<u>Participation</u> Etablissement Déplacement + repas des intervenants	115,78 €
Hébergement : 6 repas x 7,63 €	45,78 €	Participation familles : (..... Xélèves)	
Restauration :			
visites, billetterie : Représentation du spectacle	PASS CULTURE	Région	
Autres dépenses :		autres partenaires	
TOTAL DEPENSES	115,78 €	TOTAL RECETTES	115,78 €

Prix du revient du projet par personne 2,07 €

*** une demande PASS CULTURE sera demandée sur ADAGE pour la somme de 2300 € pour la représentation du spectacle, si celle-ci est refusée le projet sera annulé.**

Le Proviseur

 N. LAURENT

Le Gestionnaire

 S. BALUTAUD

BIEN_20222023_17_0860006P_221212095211

0860054S
ACADEMIE DE POITIERS
RECTORAT - DSDEN VIENNE ACADEMIE DE POITIERS
22 RUE GUILL. VII LE TROUBADOUR
86022 POITIERS CEDEX

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires OPHELIE A DISPARU

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY-0860006P

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 17

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :